

CONVOCATION
DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément aux articles L1122-10 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 23 février 2021 à 20 heures 00' par visioconférence.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR : première convocation.

La séance publique du Conseil communal de ce jour ne pourra être suivie en présentiel par le public mais il vous sera loisible de suivre celle-ci en direct via le lien ci-dessous :

https://www.youtube.com/channel/UCWy8eM_kPpT6OqRM_pl5gw/

SÉANCE PUBLIQUE :

1. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : SUPPRESSION DE PLACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉES POUR PERSONNES HANDICAPÉES SUR LES VOIRIES COMMUNALES.
2. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : RUE DU FOND DU FLO.
3. MOTION DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS DE TNT FEDEX ET DE LEURS FAMILLES
4. ÉNERGIE – COMMUNE ÉNERG-ÉTHIQUE : APPROBATION DU RAPPORT FINAL 2020.
5. MISE EN CONFORMITÉ DES CHAUFFERIES ET DES ALIMENTATIONS AU GAZ NATUREL : CHOIX DU MODE DE PASSATION DU MARCHÉ ET APPROBATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ.
6. VÉRIFICATION DE LA SITUATION DE CAISSE DE LA DIRECTRICE FINANCIÈRE : PRISE D'ACTE DU PV.
7. AMÉNAGEMENT D'UNE CUISINE PROFESSIONNELLE DANS LA MAISON DE LA CONVIVIALITÉ: CHOIX DU MODE DE PASSATION DU MARCHÉ, FIXATION DU DEVIS ESTIMATIF ET ARRÊT DES CONDITIONS DU MARCHÉ.
8. RÉNOVATIONS DE TOITURES DE L'ÉCOLE DE ROMSÉE ET DE LA BUVETTE POLONIA : CHOIX DU MODE DE PASSATION, FIXATION DU DEVIS ESTIMATIF ET ARRÊT DES CONDITIONS DU MARCHÉ.
9. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES DESTINÉ AU GOUVERNEMENT WALLON.
10. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES DESTINÉ AU GOUVERNEMENT WALLON.
11. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES DESTINÉ AU GOUVERNEMENT WALLON.

Pour le Collège,

La Directrice générale f.f.

Le Bourgmestre,



Isabelle BERTHOLET.



Thierry ANCION.